



Point sur la stratégie LSST et résultats de l'Audit

-

Colloque LSST Grand-Est

Michaël BISCH – Secrétaire général

RESPADD (Réseau des établissements de santé pour la prévention des
addictions)

Historique de la stratégie

1995

- Création du « Réseau Hôpital sans tabac »

2009

- Le « Réseau Hôpital sans tabac » devient le **RESPADD**

2017

- Création de « **Lieu de santé sans tabac** »

2018

- PNLT 2018-2022 : **LSST** devient une **priorité nationale**
- **RESPADD** coordinateur national

Objectifs de la stratégie LSST et du PNLT 2018-2022



- **100 % établissements prioritaires :**
 - Avec un pôle « mère-enfant »
 - Autorisés à traiter le cancer
- **50 % ensemble de l'offre de soins en France**

Qu'est-ce qu'un Lieu de santé sans tabac ?

- Un établissement de santé au sein duquel on s'abstient de fumer
→ **respect de la législation**
- Politique active de prévention et de prise en charge du tabagisme des personnels, des patients et du grand public.



Qu'est-ce que la stratégie Lieu de santé sans tabac ?



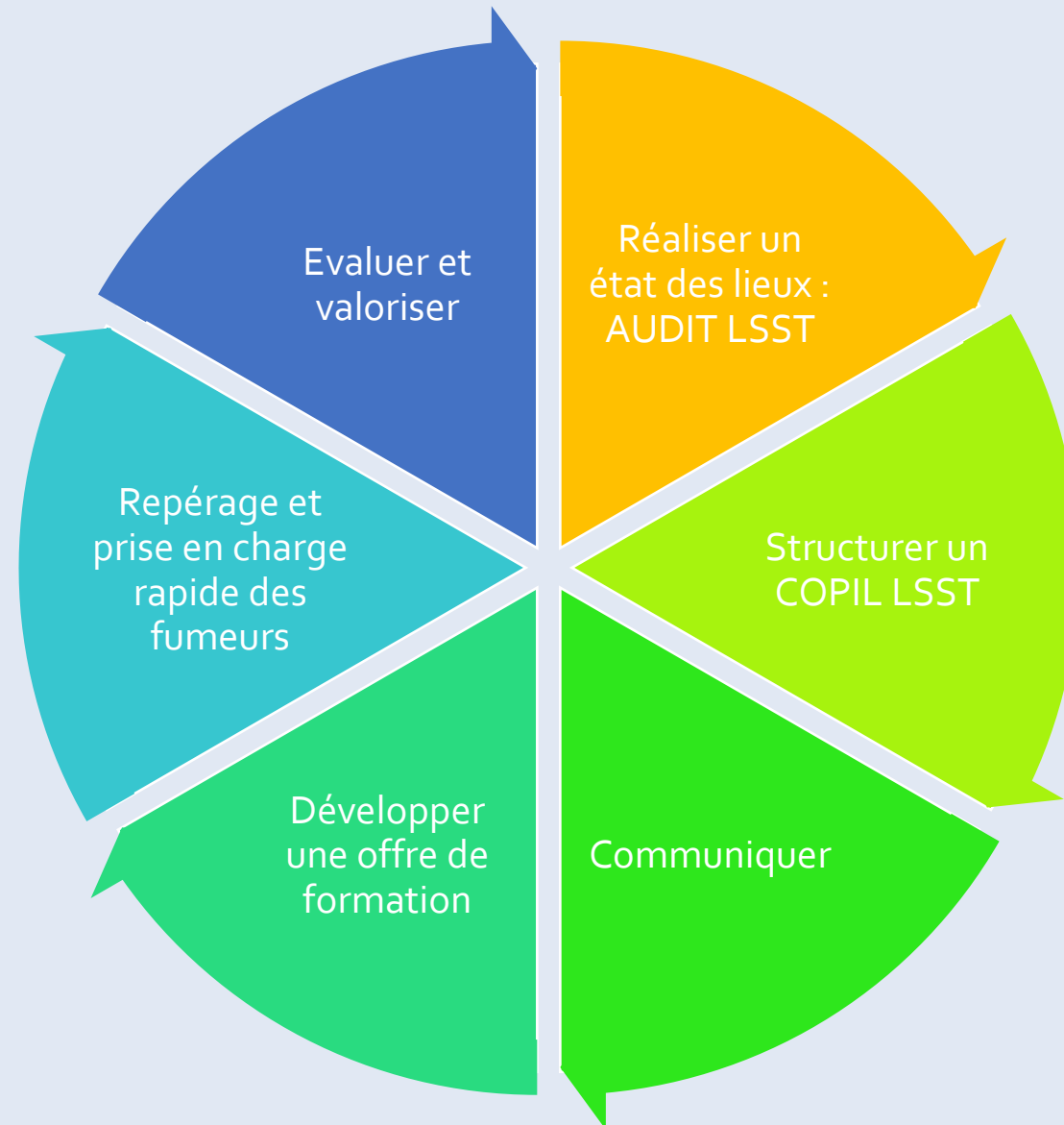
- Initiatives politiques, administratives et médicales
- Projet débattu et planifié
- Disparition du tabagisme au sein de l'établissement

Comment devenir Lieu de santé sans tabac ?



Le processus

Discours
bienveillant

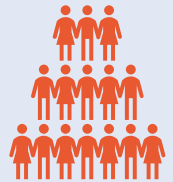




Les éléments clés



- Des soutiens institutionnels : DGS, ARS, Ordres, syndicats...



- Des volontés politiques locales : directions

- Des leviers : accréditation, partenaires locaux, représentants des usagers



- Des professionnels engagés et motivés (personnes ressources)

- Des outils à disposition (RESPADD)



Les outils



Supports

Audit LSST,
Enquête tabagisme
en blouse blanche,
Guides...



Formations

Formateurs relais
au RPIB en
tabacologie



Colloques

Régional et
national « Lieu de
santé sans tabac »



Communication

Affiches, flyers,
stickers...



Guide HST



Livret Prise en charge LSST



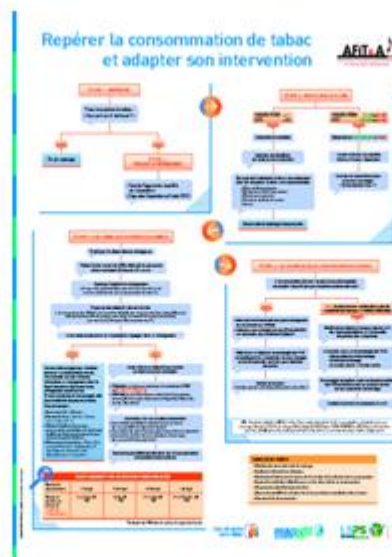
Charte LSST

LSST – Questionnaire patient

LSST – Questionnaire personnel



Livret Premiers gestes en tabacologie



Affiche RPIB tabac



Guide intervenant RPIB tabac

100 %
DES CENDRIERS
RECYCLÉS PAR
VOTRE LIEU DE SANTÉ
SANS TABAC
SONT DEVENUS
DES POTS DE FLEURS.



100 %
DES FUMEURS
QUI ONT FRÉQUENTÉ
CETTE CHAMBRE
ONT PU BÉNÉFICIER
DE SUBSTITUTS
NICOTIQUES.
POURQUOI PAS-VOUS ?



DES SUBSTITUTS
NICOTIQUES
BIEN DOSÉS

C'EST L'ASSURANCE
DE SOINS DE QUALITÉ

(MOINS D'INFECTIONS NOSOCOMIALES,
MEILLEURE CICATRISATION,
HOSPITALISATION PLUS COURTE,
MOINS D'INTERACTIONS
MÉDICAMENTEUSES).



PRÉVENTION DU TABAGISME et ACCOMPAGNEMENT AU SEVRAGE CHEZ LA FEMME



TABAGISME & SANTÉ MENTALE

Ce qu'il faut **SAVOIR**
Ce qu'il faut **FAIRE**

L'Audit Lieu de santé sans tabac



Un outil d'auto-évaluation



- AUDIT international « The Global Network for Tobacco Free Healthcare Services »

Objectifs :

- **Etat des lieux** : de la politique LSST dans l'établissement à un instant t
- Dégager des **axes d'amélioration**
- **Mesurer la progression** de l'établissement



A compléter régulièrement

- PDF interactif depuis le [site du RESPADD](#)
- Algorithme d'analyse et restitution
- Format papier
- Un seul questionnaire à remplir par Lieu de santé (régulièrement)
- Diffusion de l'Audit par courriel niveau national par le RESPADD + relais par les tutelles et partenaires

Lieu de santé sans tabac

Audit

LIEU DE SANTÉ SANS TABAC (LSST)

Région *

- ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
- ☐ Bourgogne Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre Val-de-Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand-Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Île-de-France
- ☐ Martinique
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle Aquitaine
- ☐ Occitanie
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes Côte-d'Azur
- ☐ Réunion

Adresse e-mail *

Nom de l'établissement *

Type d'établissement *

- ☐ CHU/CHRU
- ☐ CH
- ☐ Clinique
- ☐ Soins de suite et de réadaptation
- ☐ Maison de santé pluridisciplinaire
- ☐ Autre

Nom/prénom du directeur *

Si renseigné par une autre personne :

Nom/prénom

Fonction

☐ Activités de soins de traitement du cancer autorisées

☐ Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées

Numéro FINESS

Identifiant RESPADD * Mention obligatoire

Connaissez-vous la démarche Lieu de santé sans tabac ?

- ☐ Oui
- ☐ Partiellement
- ☐ Non

Votre établissement est-il engagé dans la démarche LSST ?

- ☐ Oui, dès maintenant
- ☐ Oui, dans les 6 mois à venir (projet à court terme)
- ☐ Oui, dans les 2 ans à venir (projet à moyen terme)
- ☐ Pas engagé actuellement

NORME 1 : GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT

L'établissement de santé a toute autorité pour la mise en place systématique d'une politique LSST.

L'établissement de santé dispose de documents clairs sur la politique de mise en œuvre des normes LSST.

1. Les documents relatifs à cette politique montrent un engagement clair en vue de la mise en œuvre de toutes les normes LSST

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie de tabac, ainsi que la vente de ces produits.

2. La politique LSST de l'établissement de santé interdit tout parrainage ou tout financement de l'industrie de tabac

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

3. L'établissement de santé interdit la vente de produits du tabac

- ☐ Non/pas mis en œuvre
- ☐ Mis en œuvre à moins de 50 %
- ☐ Mis en œuvre à plus de 50 %
- ☐ Oui/complètement mis en œuvre

Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions
14 Rue Diderot - 75014 PARIS - Tél : 01 44 44 52 21 - Fax : 01 44 44 52 44 - contact@respadd.org
Organisme de l'Union n°117 537 140 75 - SIREN n°414 419 275 00048

respadd

LSPS

HPH

Investiguant 8 normes



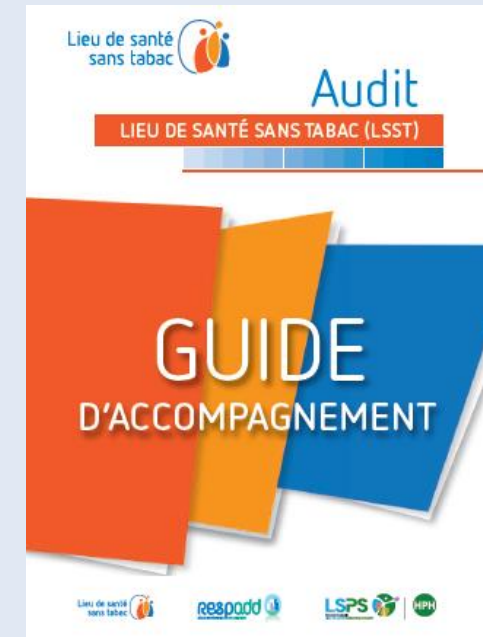


Un outil certifiant

- Niveau performance auto-évalué :



- Obtention d'un **score** :



BRONZE

≥ 27 points

SILVER

≥ 108 points

GOLD

≥ 126 points



GUSTAVE
ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS



Gustave Roussy
a obtenu le **NIVEAU OR**
à l'Audit Lieu de santé sans tabac 2021

Lieu de santé
sans tabac



Le Centre
Georges François Leclerc
est engagé dans la stratégie
Lieu de santé sans tabac

Lieu de santé
sans tabac



Le Centre Hospitalier
de Pfaffstätt



a obtenu le **NIVEAU ARGENT**
à l'Audit Lieu de santé sans tabac 2019

Lieu de santé
sans tabac



Les résultats de l'Audit 2019

426 Audits renseignés au niveau national

En France, 2 000 établissements du service public et participants au service public



Grand-Est

46 Audits renseignés

Répartition régionale

Régions	Nombre d'audits reçus
Auvergne-Rhône-Alpes	49
Bourgogne-Franche-Comté	40
Bretagne	6
Centre-Val-de-Loire	25
Corse	
Grand-Est	46
Hauts-de-France	58
Île-de-France	19
Normandie	49
Nouvelle-Aquitaine	36
Occitanie	43
Pays de la Loire	15
Provence-Alpes Côte d'Azur	38
Guyane	
Guadeloupe	
Martinique	2
La Réunion	
TOTAL	426

Répartition selon la certification

Lieu de santé
sans tabac



Régions	Nombre audit	Bronze	Silver	Gold	Non certifié
Auvergne-Rhône-Alpes	49	80 % (39)			20 % (10)
Bourgogne Franche-Comté	40	67 % (27)			33 % (13)
Bretagne	6	67 % (4)			33 % (2)
Centre-Val de Loire	25	72 % (18)			28 % (7)
Corse					
Grand-Est	46	50 % (23)	6 % (3)		44 % (20)
Hauts-de-France	58	62 % (36)			38 % (22)
Ile-de-France	19	79 % (15)			21 % (4)
Normandie	49	73 % (36)	3 % (1)		24 % (12)
Nouvelle-Aquitaine	36	94 % (34)			6 % (2)
Occitanie	43	53 % (23)			47 % (20)
Pays de la Loire	15	87 % (13)			13 % (2)
Provence-Alpes Côte d'Azur	38	58 % (22)			42 % (16)
Guyane					
Guadeloupe					
Martinique	2	2			
Réunion					
TOTAL	426	69 % (292)	1 % (4)	0	30 % (130)

Répartition par type d'établissement

Type d'établissement	National	Grand-Est
CH	31 % (n=133)	39 % (n=18)
Soins de suite et de réadaptation	21 % (n=89)	30 % (n=14)
Autre	27 % (n=116)	15 % (n=7)
Clinique	18 % (n=76)	13 % (n=6)
CHU / CHRU	3 % (n=12)	2 % (n=1)

Répartition selon l'activité

Activités autorisées	National	Grand-Est
Activités de soins de traitement du cancer autorisés	36 % (n=152)	35 % (n=16)
Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées	27 % (n=113)	30 % (n=14)
Activités de soins de traitement du cancer autorisés + Activités de gynécologie-obstétrique, néonatalogie, réanimation néonatale autorisées	23 % (n=100)	26 % (n=12)

Connaissance de la démarche

Connaissance de la démarche	National	Grand-Est
Oui	44% (n=150)	61 % (n=28)
Partiellement	38 % (n=131)	22 % (n=10)
Non	18 % (n=62)	17 % (n=8)

Engagement dans la démarche

Engagé dans la démarche	National	Grand-Est
Oui maintenant	28% (n=96)	28 % (n=13)
Oui 6 mois	4 % (n=13)	2 % (n=1)
Oui 2 ans	15 % (n=50)	13 % (n=6)
Non	52 % (n=174)	57 % (n=26)

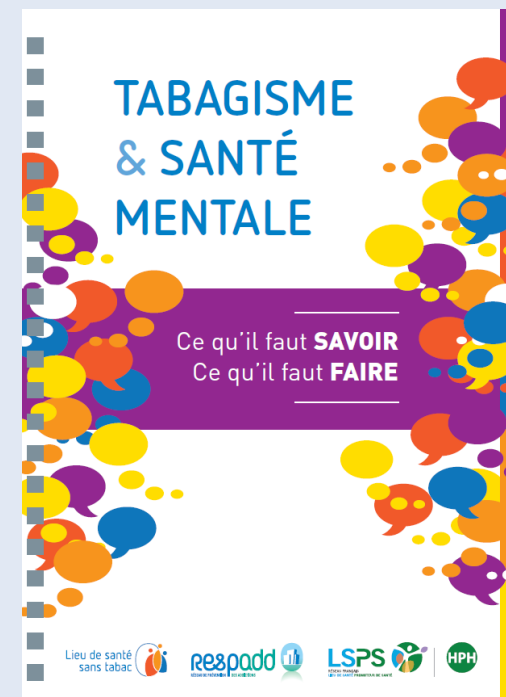
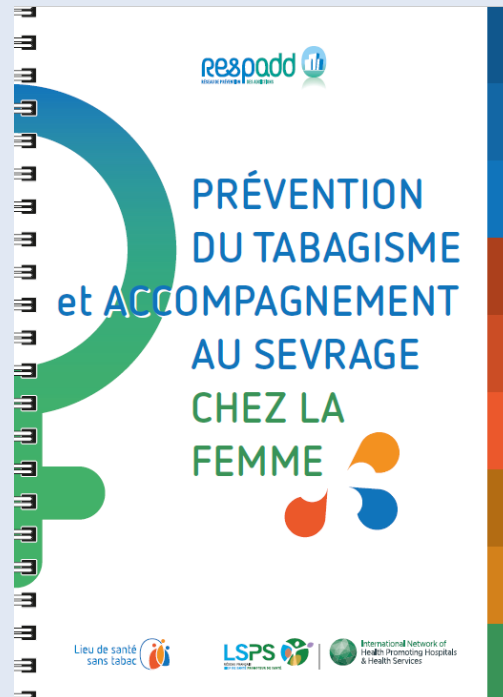


Les perspectives nationales sur LSST



Guide Tabagisme & Cancer

- **3^{ème} guide** prévu dans le déploiement de la stratégie LSST
- Parution à l'été 2022



Tabac & Santé orale

- Poursuite des **formations au RPIB** pour les chirurgiens-dentistes
- **Guide dédié** publié en décembre 2021
- **Colloque Santé orale & Addictions**





Accompagnement personnalisé

- Visites d'établissements / soutien au déploiement LSST
- Mise en réseau
- Participation aux réunions COPIL

Lieux et Espaces sans tabac

- Colloque en partenariat avec **La ligue contre le cancer**
- **30 mars 2022**
- Au ministère de la santé
- Mettre en regard les stratégies déployées sur plusieurs lieux (établissements de santé, terrasses, plages, écoles, etc.)



École de santé sans tabac

- Accompagnement des écoles dans une stratégie « sans tabac »
- Sensibilisation et formation des PDS en amont
- Prise en charge du tabagisme dès les études pour les PDS



La promotion de la santé

Objectif final : faire des établissements de santé des Lieux de santé promoteurs de santé (LSPS)

Cibler les bénéficiaires, visiteurs, professionnels et la communauté

Sur des thématiques variées (alimentation, activité physique, environnement, etc.)



Conclusion (1/2)

Importance de la gouvernance :

- Engagement de la direction
- Engagement d'un temps salarié
- Interdiction vente tabac

Importance des savoirs : Outiller les professionnels de référentiels

Importance des savoir-faire : formation au RPIB (formation continue + initiale)

Conclusion (2/2)

Importance accessibilité des traitements :

- 100 % des établissements proposent des TNS en temps réel à l'ensemble patients

Importance de l'évaluation :

- Démontrer l'efficiency et l'efficacité de cette stratégie



Merci pour votre attention



marianne.hochet@respadd.org

contact@respadd.org



<http://www.respadd.org>